

Travail de cartographie des valeurs

Le but de cet exercice est de dresser une sorte de cartographie des valeurs attribuées à chaque espace de la mine. Un espace correspond souvent à une pièce mais peut aussi concerner des lieux plus ouverts comme les coursives ou le jardin. Il convient donc de se référer au plan numéroté en complément du tableau des valeurs. Cette évaluation a été conduite à ce jour uniquement sur une partie de la mine surnommée "maison carrée". L'objectif serait de l'étendre à toute la mine afin d'identifier les zones dont l'authenticité mérite d'être préservée.

Cette évaluation est ensuite à mettre en parallèle avec la carte dressée par l'architecte. Celle-ci identifie les zones dangereuses : les deux niveaux d'information permettent donc d'établir quels espaces seront conservés, dans un souci d'authenticité, et quels espaces peuvent faire l'objet de modifications, être détruits ou reconstruits.

Différentes valeurs ont ensuite été discutées et définies. Elles prennent en compte à la fois la matérialité des lieux, ce qu'ils racontent du fonctionnement de la mine et de la vie des travailleurs ainsi que leur devenir potentiel. Les projets d'aménagement de la mine en tant que lieu de visite, lieu de mémoire ou centre d'art sont donc également considérés. Cette démarche s'appuie sur une conception des valeurs construites selon un contexte donné par les acteurs liés au patrimoine considéré, en l'occurrence, la mine.¹ Il n'y aurait ainsi pas d'objectivité universelle dans les interventions de conservation-restauration, elles résulteraient d'une négociation entre attentes, subjectivités et communication entre le passé, le présent et les publics.

Définition et échelle des valeurs :

Pour chaque valeur, nous avons adopté une échelle en 4 niveaux.

- 0 : valeur nulle
- 1 : valeur faible, intérêt mineur
- 2 : valeur forte
- 3 : valeur très forte

♦ Valeur industrielle

Cette valeur concerne les lieux qui témoignent du parcours du charbon et en particulier ses lieux de transformation (nettoyage, tri, etc.).

- 0 : le lieu ne témoigne pas du parcours du charbon.
- 1 : le charbon passait dans ce lieu mais sa présence n'est plus perceptible.
- 2 : le charbon passait dans ce lieu mais sa présence est peu perceptible.
- 3 : le lieu témoigne de façon évidente et lisible du parcours du charbon.

¹ Cette théorie est développée par Salvador Muñoz Viñas dans *Contemporary Theory of Conservation* (2005)

♦ Valeur architecturale

La valeur architecturale quantifie deux types de qualités :

- La **valeur architecturale fonctionnelle** concerne les lieux dont la forme est l'émanation de la fonction. La mine étant un site industriel; chaque espace est pensé pour répondre à une fonction, ce qui justifie d'accorder à chaque espace la note minimale de 1.
 - La **valeur architecturale formelle** s'applique en cas de particularités architecturales notables ou de décors remarquables (ouvertures, carreaux des fenêtres, moulures, sol).
- 0 : forme et décor du lieu sans intérêt particulier.
 - 1 : forme et décor du lieu avec un intérêt mineur.
 - 2 : forme et décor du lieu dignes d'être conservés.
 - 3 : lieu très singulier qui doit être conservé.

♦ Valeur environnementale

La valeur environnementale concerne les lieux pouvant être un support de la narration de la transition écologique et s'appuie donc sur deux critères :

- Le développement d'un écosystème avec une flore et une faune intéressantes.
Cela s'applique en particulier au jardin.
 - L'existence d'une connexion avec le paysage extérieur et donc d'une communication de l'espace bâti avec l'espace naturel.
- 0 : connexion avec l'extérieur inexistante ou négligeable, aucun élément naturel.
 - 1 : connexion faible avec l'extérieur, éléments naturels avec un intérêt mineur.
 - 2 : connexion forte avec l'extérieur, éléments naturels avec un intérêt important.
 - 3 : connexion très forte avec l'extérieur, éléments naturels singuliers d'intérêt majeur qui doivent être préservés.

♦ Valeur mémorielle

La valeur mémorielle s'applique à des lieux chargés, où l'on peut se projeter vers la vie passée. Elle concerne éventuellement un lieu pour lequel une personne y ayant travaillé ressent un attachement.

- 0 : aucune perception d'une vie passée.
L'espace est vide ou contient des objets ou graffitis peu significatifs.
- 1 : perception faible d'une vie passée.
Quelques éléments de signalétique et/ou graffitis.
- 2 : perception élevée d'une vie passée
Affiches et/ou signalétique et objets ;
Présente des éléments architecturaux témoignant de l'ancienne fonction du lieu.

- 3 : perception évidente d'une vie passée
 - Affiches et/ou signalétique et/ou graffitis et objets d'importance ;
 - Présente des éléments architecturaux témoignant de l'ancienne fonction du lieu de manière lisible.

♦ Valeur esthétique

La valeur esthétique concerne des lieux qui ont des qualités intrinsèques (par les couleurs, la perspective, les sensations spatiales...) permettant de faire émerger un potentiel artistique. Celui-ci peut être inné ou être révélé. Les éléments présents seraient à conserver en l'état (et feraient alors fonction de ready-made) ou seraient à mettre en valeur par une intervention plus ou moins invasive.

- 0 : qualités intrinsèques du lieu sans potentiel artistique
- 1 : qualités intrinsèques du lieu avec un faible potentiel artistique
- 2 : qualités intrinsèques du lieu avec un fort potentiel artistique
- 3 : qualités intrinsèques du lieu avec un très fort potentiel artistique

♦ Rareté

La rareté est une "valeur bonus" qui confère un point aux lieux ayant des particularités uniques ou rares dans la mine (carreaux du sol, configuration de l'espace, éléments architecturaux...) et qui méritent d'être conservés.

♦ Sommes des valeurs

Les notes attribuées à chaque valeur sont additionnées pour obtenir un résultat final traduit visuellement par un code couleur. Ce code couleur est ensuite repris pour légendier le plan de la maison carrée et présenter de façon visuelle et spatiale les résultats de l'évaluation. Plus la couleur est chaude, plus la note est élevée et plus le lieu mérite d'être conservé dans son authenticité matérielle. Les notes s'étendent de 0 à 16.

Définition des autres caractéristiques relevées :

♦ Sol d'intérêt

Les sols d'intérêt sont les sols avec un aspect décoratif : carreaux à motifs ou disposition travaillée des éléments de revêtement (carreaux, cailloux).

♦ Objets d'intérêt

Les objets d'intérêt sont les objets témoignant de l'activité minière (casques, masques filtrants...) ou de l'individualité des travailleurs (cartes d'identité/de travail, photos, cartes à jouer...).

♦ Signalétique

La signalétique comprend les indications officielles à destination des travailleurs de la mine. Les éléments pris en compte sont des affiches, les *duilians* présents proches des montants des portes, les divers messages d'avertissement, de rappel des consignes de sécurité, ou d'encouragement.

Les **duilians** correspondent ici à des phrases calligraphiées sur des plaques de ciment apposées aux murs, de part et d'autre des montants des portes. Chaque année, les phrases sont repeintes et transmettent un message, expriment des valeurs morales ou des souhaits de réussite.²

♦ Remarques

Dans la case des remarques, lorsque la présence de **graffitis** est stipulée, cela concerne des inscriptions manuelles, souvent hâties et à la craie qui ne semblent pas faire partie de la signalétique officielle du lieu.

² Delahaye Hubert. Les *duilian*, phrases parallèles et convergentes. Quelques aspects sociologiques. In: *Études chinoises*, vol. 21, n° 1-2, Printemps-Automne 2002. pp. 41-66.
DOI : <https://doi.org/10.3406/etchi.2002.1308>

Eléments systématiques retrouvés dans les pièces :

bottes , chaussures, vêtements

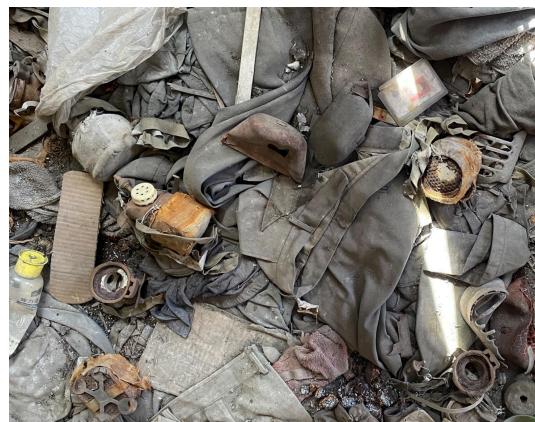
Casques



fioles contenant un liquide (alcool ?)



masques filtrants et cartouches



porte-documents bleus



cartes d'identité/de travail



téléphones



flacons et bouteilles de produits d'hygiène



plans et feuilles imprimées



Un travail à poursuivre :

Ce travail de cartographie s'est concentré sur la zone appelée "maison carrée", où se trouvent les salles de réunion et de préparation des mineurs. C'est la raison pour laquelle aucune salle n'a été considérée comme ayant une valeur industrielle. En effet, cette valeur s'applique aux lieux qui témoignent directement du parcours du charbon, ce qui n'est pas le cas des espaces comme les vestiaires, les casiers ou les douches. La définition est toutefois conservée et pourra s'appliquer à d'autres zones du site. Le travail de cartographie devra donc se poursuivre afin de couvrir l'ensemble de la mine.